



EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU 20 DECEMBRE 2018

**ETAT DE GUINEE - BISSAU** 

### **BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DE GUINEE-BISSAU**

Dénomination de l'émission	GWBAT-JUIN-2019
Nature des titres	BONS ASSIMILABLES DU TRESOR
But de l'émission 97	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement de l'Etat.
Emetteur	Etat de Guinée-Bissau à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les titres sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	10 000 millions de FCFA.
Valeur nominale unitaire	1 million de FCFA
Maturité	182 jours
Echéance	20 Juin 2019
Taux d'intérêt	Multiples
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine).
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale pour les Bons du Trésor.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.

### BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DE GUINEE-BISSAU

Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public de la Guinée-Bissau et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le jeudi 20 Décembre 2018 à partir de 9heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	20 Décembre 2018 à 10 heures 30 minutes, TU
Date de dépouillement des offres	20 Décembre 2018
Date de valeur des titres	21 Décembre 2018
26223314, 039, 41 19122713, 677, 88 1287, 828, 70 329, 98317, 13 19411, 68 Modalités de souscription des titres 5 3902, 05 45, 80, 85 50, 3057, 6	L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :  - les établissements de crédit ;  - les organismes financiers régionaux ;  - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;  - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).  Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.  Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

### **BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DE GUINEE-BISSAU**

j1 1. 13	Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
12	Fiscalité des titres	La fiscalité, en matière de titres publics en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur, est appliquée.
27	Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie du titre à procéder à son échange ou à son rachat sur le marché.

#### ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

#### **BENIN**

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

#### **BURKINA**

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 50 30 60 15/16/17

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 50 31 01 22

#### **NIGER**

NIAMEY Rue de l'Uranium B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

#### **SENEGAL**

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

#### **COTE D'IVOIRE**

#### **ABIDJAN**

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

**BP 1769 ABIDJAN 01** 

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

#### **TOGO**

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

**BP 120** 

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

#### MALI

#### **BAMAKO**

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

#### **GUINEE-BISSAU**

**BISSAU** 

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

